

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- . Les demandes d'adhésion et les changements d'adresse sont à envoyer au Trésorier, Francis GENTNER, 14 rue du Landwasser 68000 COLMAR, qui assure les contacts avec les nouveaux adhérents ainsi que l'envoi des cartes de membres.
Tél. 03 89 24 43 36 Mail : gentner.francis@gmail.com
- . La cotisation individuelle de 2026 est de 25 € et de 41 € pour un couple.
Règlement de la Cotisation à réception du présent programme par virement au compte du Club Vosgien Colmar à la Caisse d'Epargne d'Alsace :
BIC : CEPFRPP513
IBAN : FR76 1513 5090 1708 7710 6868 534
ou par chèque au Club Vosgien Colmar à adresser au trésorier Francis GENTNER, 14 rue du Landwasser 68000 Colmar
- . Les autres correspondances sont à adresser au président de l'association : Daniel JAEGERT, 31 rue Otto Dix 68124 WINTZENHEIM-LOGELBACH.
- . Assurance responsabilité civile MAIF souscrite par la Fédération du Club Vosgien pour le compte du Club Vosgien de Colmar. – N°d'adhérent : 3 077 261 H
Assistance MAIF : depuis la France : 0 800 875 875
 depuis l'étranger : 00 333 5 49 77 47 78
En complément, et conformément à la loi L321-4 et L321-6 du Code du sport, possibilité de souscrire à l'option IA Sport+.
Notice détaillée sur club-vosgien-colmar.fr
- . Les inscriptions pour les excursions nécessitant un transport en autocar se font obligatoirement à l'agence LK TOURS, Passage St-Martin à Colmar.